

VILLE DE LA FERTE-BERNARD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation 25 juin 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-267200558-20260702-CA202607-DEL4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2026

Nombre de conseillers

en exercice 13
présents 12 (+ 1 pouvoir)
votants 13

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

LE DEUX JUILLET à dix-sept heures trente,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de La Ferté-Bernard, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Président.

Étaient présents : M. Didier REVEAU ; Mme Sylvie SEQUEIRA ; M. Christophe BISI ; Mme Christelle POURCEAU ; M. Jean de FONTANGES ; Mme Angélique GOURAUD ; Mme Patricia EDET, Mme Marie-Carmen BOUVIER ; M. René JUSTICE ; Mme Eliane LELONG ; Mme Marine BOUCHARD ; M. Georges BERCY.

Excusés :

Mme Sylvie LEMOINE (Pouvoir donné à M. Jean de FONTANGES)

M. Jean de FONTANGES a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SARTHE HABITAT :
DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil d'administration ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les dispositions relatives aux commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements des organismes d'habitation à loyer modéré ;

Vu le rapport du président.

CONSIDÉRANT que les commissions d'attribution des logements de Sarthe habitat sont chargées d'examiner les demandes de logement social et de procéder à l'attribution des logements disponibles dans le respect de la réglementation en vigueur.

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de désigner ses représentants afin d'assurer la représentation de l'établissement au sein de ces commissions.

Après avoir délibéré ;

- **DÉSIGNE** Madame Christelle POURCEAU en qualité de représentante titulaire du Centre Communal d'Action Sociale de La Ferté-Bernard au sein des commissions d'attribution des logements de Sarthe habitat.
- **DÉSIGNE** Madame Agathe DIMANCHIN en qualité de représentante suppléante du Centre Communal d'Action Sociale de La Ferté-Bernard au sein des commissions d'attribution des logements de Sarthe habitat.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 13

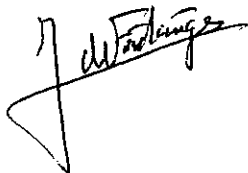
Voix contre : 0

Abstentions : 0

Pour copie conforme

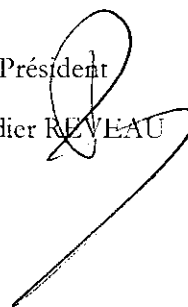
Le secrétaire de séance

Jean de FONTANGES



Le Président

Didier REVEAU



Le présent acte est soumis à un délai de recours de deux mois à compter de sa publication. Les recours doivent être adressés au tribunal administratif de Nantes et doivent être adressés par voie recommandée.